

Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain

Sous la direction de **Christian Bardot**

ISBN : 978-2-7440-7273-4

Partie I – Les mutations de l'économie mondiale du début du xx^e siècle à nos jours

Thème 2 : De 1,5 à 6,5 milliards d'humains : l'évolution démographique et ses enjeux

Il ne s'agit pas ici de faire le détail de tous les flux de population possibles mais d'isoler ceux qui sont plus directement en rapport avec la transition démographique.

Deux causes principales à retenir : certaines guerres qui peuvent être en partie dues à un surpeuplement local et surtout la recherche d'un travail. L'excédent de population dégagé par l'accroissement naturel fort de quelques pays d'Afrique peut être à l'origine de tensions très vives entre les communautés. On estime que ce paramètre a certainement joué un rôle non négligeable dans le déclenchement de la guerre du Rwanda qui a opposé les ethnies Hutu et Tutsi à partir d'avril 1994. Les réfugiés sont désormais, à l'échelle internationale, un problème d'ampleur : le HCR (Haut Commissariat aux réfugiés) estime qu'en 2004 dix-neuf millions de personnes sont concernées. Mais les migrants économiques (en quête de travail) sont autrement plus nombreux, puisqu'ils seraient officiellement cent millions ; le conditionnel est ici de mise et ce chiffre est probablement très en deçà de la réalité à cause de la migration économique illégale qui s'est largement développée depuis le retournement conjoncturel des années 1970 et la limitation parfois drastique des entrées dans les pays développés.

1. *Les flux migratoires au début du xxi^e siècle*
2. *La chute de la mortalité dans les pays en développement au xx^e siècle*
3. *La révolution sanitaire et médicale à l'origine du recul de la mort*
4. *Le baby-boom occidental*
5. *Les politiques publiques en matière de natalité*
6. *Transition démographique, l'exception chinoise : le pays sera vieux avant d'être riche*
7. *La France : une triple exception démographique en Europe*
8. *Les transitions démographiques*

1. Les flux migratoires au début du XXI^e siècle

L'ampleur du nombre de migrants (notamment dus au travail) et la distance effectuée par ces derniers depuis leur lieu d'origine ont fait l'objet d'études précises permettant de monter un modèle. Celui de W. Zelinsky (1971) est particulièrement intéressant parce qu'il combine type et intensité de migrations, phase de la transition démographique et développement économique. Selon lui, la mobilité connaît les phases suivantes :

- Dans les sociétés traditionnelles, la mobilité sur de courtes distances est limitée, les migrations en tant que telles sont faibles.
- Dans les sociétés qui commencent leur transition, on observe un accroissement de la mobilité intérieure, avec une colonisation de nouvelles terres disponibles dans le pays et des exodes ruraux parfois massifs ; les émigrations vers des pays plus ou moins lointains apparaissent.
- Dans les sociétés qui achèvent leur transition, la mobilité intérieure s'accroît mais s'accompagne moins de colonisation de nouvelles terres et d'exode rural. L'émigration diminue.
- Dans les sociétés évoluées qui ont achevé leur transition, la mobilité intérieure pour le travail et les loisirs est forte, notamment de ville en ville. On note aussi une immigration de travailleurs peu ou semi qualifiés et une migration internationale de travailleurs hautement qualifiés.

Un tableau de synthèse peut nous permettre de fixer les différents profils migratoires en lien avec le développement démographique :

| Profil | Immigration de travail temporaire | Migration longue pour le travail | Réfugiés |
|--|---|--|--|
| Durée | Brève avec allers-retours | Longue | Variable |
| Caractéristiques | Individus seuls, effectif variable | Individus seuls ou familles jeunes, effectif variable mais souvent gros | Ménages fragmentés avec femmes et enfants, effectifs importants dans une courte durée |
| Facteurs favorisant à l'origine | Chômage sectoriel et bas salaires | Chômage sectoriel, bas salaires et appauvrissement des ressources naturelles | Expulsions, persécutions ou conflits pour des raisons politiques mais parfois aussi démographiques |
| Facteurs favorisant à l'arrivée | Déficit de main-d'œuvre et développement économique | Déficit de main-d'œuvre et développement économique | Proximité géographique, paix civile |
| Avantages pour la société d'accueil | Bas salaires et flexibilité Capital humain | Bas salaires et flexibilité Capital humain | Main-d'œuvre clandestine |
| Coût pour la société d'accueil | Contrôle des effectifs entrants | Tensions sur le marché du travail et problèmes d'intégration | Hébergement, tensions locales ou internationales |
| Évolutions possibles | Retour, renvoi | Migrations permanentes Renvoi, retour | Migration permanente ou retour |
| Exemples | Asiatiques et Égyptiens dans les pays du Golfe | Migrations maintenant souvent clandestines dans les pays développés | Rwanda Palestiniens |

2. La chute de la mortalité dans les pays en développement au xx^e siècle

Dans l'ensemble des PED, le taux de mortalité passe de 35–40 ‰ à 20 ‰ entre la décennie 1920 et 1960. L'espérance de vie augmente bien plus vite que ce ne fut le cas en Europe ou en Amérique du Nord en raison de la diffusion de normes et de techniques occidentales durant la colonisation : campagnes de vaccination, création de dispensaires médicaux y compris en milieu rural (voir le rôle d'A. Schweitzer au Gabon), mais aussi de voies ferrées et de routes qui améliorent la circulation des grains entre régions excédentaires et zones déficitaires ; sans compter l'interruption des conflits entre communautés locales... À la différence de ce qu'il s'était passé pour les Amérindiens au xvi^e siècle, il est incontestable que le contact à l'époque contemporaine entre des Européens ayant appris entre-temps à faire reculer la mort et les mondes africains et asiatiques a contribué à accroître les populations sur ces continents (cela n'exclut en rien ses effets négatifs).

Après la décolonisation, l'aide internationale, bilatérale, onusienne ou émanant d'ONG, a prolongé cet apport. Au total, les pays du Sud bénéficient d'avancées médicales et sanitaires qui avaient mis des décennies à se diffuser en Europe. C'est un puissant ressort du recul de la mort. Il en est d'autres, qui jouent bien davantage depuis les indépendances : l'augmentation des productions agricoles, le meilleur encadrement médical des populations, l'amélioration de l'instruction qui permet de mieux se soigner... Ces progrès restent bien entendu inégaux selon les lieux. Ils peuvent aussi être annulés, non pas tant par des catastrophes naturelles (aussi graves soient-elles, leur impact reste provisoire) que par des guerres combinées au sida ou à des famines (de nature avant tout « politique », aujourd'hui), comme on le voit dans une partie de l'Afrique.

3. La révolution sanitaire et médicale à l'origine du recul de la mort

Le progrès de l'alimentation s'est doublé d'une révolution sanitaire et médicale. Ce progrès a débuté au début du xix^e siècle en Europe du Nord par la lutte contre la variole ; la fin du xix^e siècle se caractérise par les premières campagnes de vaccination de masse. J.-C. Chesnais (2003) ajoute que celles-ci ont provoqué « la première discontinuité majeure dans l'évolution des courbes de mortalité », la deuxième apparaissant avec la diffusion dans le Nord de la pénicilline et des antibiotiques (années 1935-1960). Dans les PED, l'introduction de ces innovations médicales ne date au plus tôt que de la période de l'entre-deux-guerres et plus généralement de celle suivant la Seconde Guerre mondiale. Si la mise en œuvre de « techniques antimortelles de masse » (selon l'expression d'A. Sauvy) a donc permis le bouleversement de la démographie mondiale, il n'en reste pas moins que les mécanismes de la transition démographique contiennent des paramètres sociaux, des changements culturels.

4. Le baby-boom occidental

Les interprétations en sont diverses. Une partie de l'explication tient certainement au traumatisme démographique de la Seconde Guerre mondiale : les populations européennes ont compensé les pertes directes de la guerre mais aussi le phénomène de classes creuses*. L'ampleur des pertes expliquerait le caractère exceptionnel du baby-boom. Certains ont invoqué la croissance économique sans précédent des Trente Glorieuses. Il existe certes un parallélisme approximatif entre les deux phénomènes, cependant, le baby-boom a commencé dès le conflit, en 1942-1943, lequel s'est prolongé par de graves difficultés matérielles après 1945 (rationnement alimentaire poursuivi, crise du logement). À l'inverse, la baisse de la fécondité s'amorce à l'ère des « miracles économiques » et de l'entrée dans la société d'abondance au milieu des années 1960. On peut juste supposer que l'amélioration des conditions d'existence à partir des années 1950 a prolongé le baby-boom.

Ces données suggèrent que l'évolution de la fécondité n'admet pas d'explication univoque. Il faut prendre en compte les choix des couples et les facteurs qui les influencent. Interviennent ici des éléments aussi divers que leur degré de confiance en l'avenir, les *a priori* quant au nombre « idéal » d'enfants (ils varient selon les époques, les milieux, les convictions religieuses – le lien entre pratique religieuse et fécondité est net puisque les monothéismes incitent à procréer), le statut social de la mère (le niveau d'études et la profession exercée déterminent l'âge d'arrivée du premier enfant, l'intervalle entre deux grossesses...), l'accompagnement des familles par les pouvoirs publics (allocations familiales, fiscalité avantageuse, congés parentaux, facilités de garde pour les enfants en bas âge : autant de mesures qui jouent un rôle, impossible à quantifier bien entendu)... Aucun de ces éléments n'est déterminant à lui seul. Mais leur conjonction éclaire les écarts dans le temps ou l'espace. Elle joua de toute évidence en faveur des naissances durant le baby-boom, par raréfaction des couples sans enfant ou à enfant unique, qui étaient nombreux avant la Seconde Guerre mondiale.

5. Les politiques publiques en matière de natalité

Le populationnisme a longtemps été en vogue auprès de dirigeants qui considéraient le nombre de bras, et de soldats, comme une richesse et un élément de sécurité nationale. Cependant, dès le XVIII^e siècle, des hommes comme le pasteur anglican Malthus s'élèvent contre l'accroissement trop important de la population. Le malthusianisme est une doctrine selon laquelle la limitation des naissances est « la condition de la prospérité générale et en conséquence du bonheur des humains » (L. Salleron). Elle a pour principe un constat démographique simple : pour Malthus, une population s'accroît selon une progression géométrique (2-4-8-16...) alors que les subsistances, elles, augmentent de façon arithmétique (1-2-3...) ; même si de nouvelles ressources sont découvertes, le surplus économique ne sera que provisoire car le déséquilibre potentiel entre populations et subsistances est considérable. La population sera toujours, au final, plus nombreuse et vivra donc avec le minimum des subsistances : c'est ce que l'on appelle la *trappe malthusienne*.

Cette théorie malthusienne va être à l'origine de politiques de limitation des naissances très décalées dans le temps – voilà pourquoi on parle parfois de néo-malthusianisme. La France a été pionnière, les PED n'y viendront généralement qu'au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Pour ce qui est des pays du Nord, l'industrialisation avec son corollaire, la mécanisation puis la robotisation, a permis la dissociation progressive entre démographie et développement économique. Lorsque des thèses populationnistes sont réapparues au cours du XX^e siècle, elles avaient pour justification des arguments plus patriotiques qu'économiques : politique nataliste de l'Italie de Mussolini ou fête des Mères officialisée par le régime de Vichy. Ces thèses ont donc régressé après la Seconde Guerre mondiale, sauf en France où la défaite de 1940 est en partie interprétée par les élites comme une conséquence de la dénatalité de l'entre-deux-guerres, ce qui vient légitimer l'amplification de la politique familiale après la Libération.

Pour les PED, on observe que des politiques de limitation des naissances ont progressivement été mises en place dans de nombreux États : dès les années 1960 en Tunisie grâce à l'intervention du président Bourguiba ; en 1973 au Mexique avec la loi de population et tout au long des années 1970 en Chine. Toujours est-il qu'on ne peut pas conclure à une généralisation intégrale de ce modèle et plus largement à une baisse égale de la natalité.

6. Transition démographique, l'exception chinoise : le pays sera vieux avant d'être riche

Dans les mécanismes de la transition démographique intervient normalement la montée du confort et du bien-être de la population dans un pays qui amorce son développement économique : on observe ainsi une sous-fécondité des pays riches. Cependant la Chine échappe en partie à ce schéma. Elle fait toujours partie des PED au début du XXI^e siècle. Son rattrapage fulgurant dans le cadre de l'économie mondialisée ne date que de la décennie 1990, même s'il a été préparé par l'ouverture progressive vers l'économie de marché, avec la création dès 1979 des ZES (zones économiques spéciales, c'est-à-dire des zones franches urbaines littorales) par Deng Xiaoping. En 2004, le produit intérieur brut (PIB) de Chine s'est élevé à 13,65 trillions de yuans (environ 1,68 trillion de dollars) et son taux de croissance économique de plus de 10 % par an fait penser aux miracles allemand ou japonais pendant les Trente Glorieuses. Cependant, là encore, croissance économique ne veut pas forcément dire redistribution équitable de la richesse à la population et donc levier important dans la transition démographique : l'écart des fortunes entre les communautés rurales et urbaines de la Chine est parmi l'un des plus marqués au monde, selon un rapport du PNUD publié le 16 décembre 2005. Certes, la Chine est parvenue à extirper deux cent cinquante millions de personnes de la pauvreté au cours des vingt-cinq dernières années. Toutefois, durant cette même période, l'inégalité des revenus a doublé. Le revenu individuel des citoyens est d'une moyenne de mille dollars par an alors qu'il dépasse légèrement trois cents dollars par an en milieu rural. L'espérance de vie des habitants des villes est également supérieure de cinq ans à celle des habitants des campagnes. De même, au niveau national, le taux d'analphabétisme des femmes est de plus du double de celui des hommes. Les autorités chinoises doivent donc massivement investir dans le domaine de l'éducation et des services de santé de base.

Selon C. Rollet (2006), la Chine bénéficie actuellement d'une « fenêtre d'opportunité démographique », c'est-à-dire d'un moment assez court pendant lequel beaucoup d'adultes peuvent se consacrer à la production parce qu'ils ont peu d'enfants et de personnes âgées en situation de dépendance. De fait, la baisse démographique a précédé la croissance économique et lui a même donné un « coup de fouet ». Comment l'expliquer alors ? Le cas de la Chine est, sur un plan démographique, tout à fait particulier car il traduit les incidences fortes que peut avoir une politique de restriction des naissances. Certes, d'autres pays en ont engagé une, mais celle-ci se distingue par son caractère particulièrement coercitif. Les premières mesures de limitation de la fécondité datent des années 1960 puis sont relayées en 1971 par la campagne « *wan, xi, shao* » (tard, peu, espacé) dont l'objectif est de ne pas dépasser 1,2 milliard d'habitants en 2000. Des normes sont à cette occasion clairement définies : l'âge du mariage est de vingt-huit ans pour les hommes et de vingt-cinq ans pour les femmes (vingt-trois en milieu rural), la famille ne doit pas dépasser trois enfants. En 1979 est inaugurée la politique de l'enfant unique, plus restrictive encore. Cette politique, mal ressentie (on assiste à des stérilisations forcées dans les campagnes) et en situation de relatif échec (20 % de la population en âge de se marier a véritablement un enfant unique), a été assouplie en 1984 : les paysans peuvent désormais avoir deux enfants. Cependant, l'aspect coercitif est toujours

là, même s'il est différemment modulé : Y. Charbit (2001) signale qu'un couple de la banlieue de Shanghai qui a un deuxième enfant doit payer l'équivalent de trois années de revenus ; ceci est maintenant présenté comme une contribution sociale et non plus comme une amende. Cette politique a donc eu un effet démographique fort (l'ISF approche de 1,6 enfant par femme) : la population non seulement vieillit de façon accélérée, mais elle se masculinise également, ce qui compromet plus encore le renouvellement de la population dans les décennies à venir.

7. La France, une triple exception démographique en Europe

Il existe une triple exception démographique française en Europe, selon les époques : dans le premier ^{xx}^e siècle, précocement malthusienne, la France est un pays d'immigration dans une Europe qui émigre ; depuis une trentaine d'années, elle manifeste un dynamisme relatif dans une « Europe sans enfants ».

La France, pays développé qui a donc connu la transition démographique, fait pourtant figure d'exception dans ce domaine. En effet, c'est elle qui a rencontré le plus précocement la « révolution malthusienne », c'est-à-dire la réduction forte des naissances qui est normalement l'apanage de la seconde phase de la transition. Comme l'affirme A. Sauvy (1974) : « La France a entrepris de réduire ses forces de jeunesse [et cela] au moment même où se donnait le départ de la grande course à l'expansion mondiale. » Selon F. Braudel (1988), ce changement s'est produit au ^{xviii}^e siècle, alors même que sous Louis XIV et Louis XV elle était le pays le plus peuplé d'Europe. Des penseurs contemporains comme Messance parlaient déjà en 1788 de personnes que leur « calcul » (au sens de leur réflexion, leur stratégie) poussait à n'avoir qu'un ou deux enfants afin, disait-il, de pouvoir entretenir une large domesticité. Mais il semble que cette réduction volontaire des naissances ne concernait pas que les villes ou les classes aisées : dans les villages, la contraception était connue et pratiquée car on observe une certaine « programmation » de l'enfant en fonction de l'occupation des parents, c'est-à-dire soit après les vendanges, soit après la moisson. Beaucoup de prêtres dénoncent alors les « pratiques funestes » comme le *coïtus interruptus* ou l'allongement de la période de l'allaitement – tant il est avéré que le contrôle des naissances n'a pas eu à attendre les moyens contraceptifs modernes pour s'exercer : la pilule, le stérilet, voire la dépénalisation de l'avortement facilitent tout au plus un contrôle qui doit être expliqué par la stratégie des couples – et pas seulement le comportement des mères.

Comment expliquer cette précocité française en termes de réduction des naissances ? Plusieurs hypothèses existent, et les facteurs se sont probablement combinés : les pratiques successorales égalitaires généralisées par la Révolution française et le Code civil ont eu un impact marqué dans une nation de paysans petits propriétaires acharnés à acquérir la terre et soucieux de léguer une exploitation viable à leur(s) héritier(s). Selon A. Sauvy, il y aurait eu une réaction culturelle contre l'intrusion de l'Église dans la sphère de l'intime, qui tout à la fois éclairerait l'anticléricisme français, perceptible dès le ^{xviii}^e siècle en maints endroits, et le rejet des objurgations bibliques en matière de naissances (« croissez et multipliez »). F. Braudel ajoute à cela le surpeuplement chronique de la France : en 1789, le RNB¹ de l'Angleterre équivaut grosso modo à celui de la France : mais cette dernière compte vingt-six millions d'habitants contre huit pour l'Angleterre ; d'autres historiens font intervenir le souci affirmé plus tôt qu'ailleurs dans les ménages français de la santé et du bien-être de l'épouse, ce qui suppose une réduction et un espacement des grossesses à une époque où la mortalité en couches était élevée...

Toujours est-il que cette réduction précoce des naissances a joué sur les flux migratoires de l'Hexagone : en raison de pénuries de main-d'œuvre, la France a plus été terre d'immigration que d'émigration. Pour des motifs qui tiennent au demeurant également au refus français du travail manuel salarié, comme l'a montré l'historien G. Noiriel : les industriels de la Belle Époque doivent souvent faire appel à des travailleurs étrangers pour occuper les emplois qu'ils créent, nombre de jeunes Français préférant s'établir à leur compte, comme agriculteurs, cabaretiers, épiciers... Ces immigrants ont différé en fonction du temps : l'arrivée des Italiens commence à la fin du ^{xix}^e siècle, celle des Russes blancs, pour d'autres motifs, après 1917 ; les Polonais peuplant les mines et les fermes du Nord de la France arrivent vers 1920, les pieds noirs d'Algérie après 1962, les Espagnols et les Portugais dans les décennies 1950-1960, avant la vague d'immigrants d'Afrique – Maghreb d'abord, Afrique noire plus récemment. Vers 1970, les étrangers composent 10 % de la population active, alors qu'ils représentaient à peine 1 % de la population dans son ensemble en 1851, à la veille du Second Empire.

Le retournement conjoncturel de 1974 entraîne la relative fermeture d'une France qui redécouvre le chômage : Valéry Giscard d'Estaing inaugure les premières mesures qui tendent vers l'immigration zéro. Cependant, les regroupements familiaux continuent à alimenter une immigration qui se féminise : en 2005, l'INSEE compte presque cinq millions d'immigrants en France, soit 8 % de la population française : ceux-ci viennent majoritairement de l'Union européenne (35 %) et du Maghreb (31 %), avec une poussée de l'Afrique subsaharienne (12 %) et de l'Asie (17 %). À cela s'ajoute l'immigration illégale, difficile à quantifier.

La natalité des migrants explique en partie le niveau de la fécondité française dans une Europe en « dépression démographique ». La France est en effet, avec l'Irlande, le seul pays à avoir un ISF approchant 2,1 enfants par femme : en 2007, la population française atteint presque soixante-quatre millions d'habitants et, fait plus

¹ RNB : revenu national brut.

intéressant encore, enregistre selon l'INSEE 816 500 naissances. Cela contraste avec l'Allemagne qui a un ISF de 1,4 enfant par femme et qui a perdu 125 000 personnes en 2007 par rapport à 2006. Cette nouvelle « exception française » reste trop récente pour être complètement élucidée. On peut cependant se demander si elle n'anticipe pas une nouvelle étape démographique, consécutive à la fin de la transition. On observe en effet un mouvement analogue dans un pays tel que la Suède, qui avait donné le signal d'un rapide recul de la fécondité.

8. Les transitions démographiques

Tableau récapitulatif 2.2 – Les transitions démographiques dans les tiers-mondes (2004)

| | Taux de natalité (‰) | Taux de mortalité (‰) | Taux de mortalité infantile (‰) | ISF | Phases |
|----------------------------|----------------------|-----------------------|---------------------------------|-----|---------|
| Afrique centrale | 45 | 16 | 104 | 6,4 | 1 |
| Afrique orientale | 41 | 17 | 102 | 5,6 | 1 |
| Afrique occidentale | 42 | 15 | 88 | 5,8 | 1 / 2 |
| Afrique australe | 27 | 14 | 61 | 3,1 | 1 / 2 |
| Afrique du Nord | 27 | 7 | 51 | 3,6 | 1 / 2 |
| Total Afrique | 38 | 14 | 88 | 5,2 | Phase 1 |
| Asie occidentale | 27 | 7 | 47 | 3,8 | 1 / 2 |
| Asie Centre-Sud | 42 | 18 | 154 | 6 | 1 |
| Asie du Sud-Est | 22 | 7 | 41 | 2,7 | 2 |
| Total Asie | 20 | 7 | 54 | 2,6 | Phase 2 |
| Amérique du Sud | 22 | 6 | 30 | 2,5 | 2 |
| Amérique centrale | 29 | 5 | 27 | 3 | 2 |
| Monde | 22 | 9 | 55 | 2,8 | – |

D'après L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz, La Mondialisation, Paris, Bréal, 2005 (source : INED, 2004).